



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**COMITÉ EXÉCUTIF**

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
TENUE LE JEUDI 9 JUIN À 9 H  
AU 300, RUE PARENT**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Marc Bourcier, président  
Michel Gagnon, conseiller  
Jacques Bouchard, conseiller  
Marie-Josée Larocque, greffière

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Michel Therrien, directeur général adjoint – Service du développement économique, relation avec le milieu et vie communautaire  
Danny W. Paterson, directeur général adjoint – Sécurité publique et services institutionnels  
Daniel Lemieux, directeur général adjoint – Infrastructures et services de proximité

---

ITEM 1.1  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

---

Le président, Monsieur Marc Bourcier, ouvre la séance du comité exécutif.

**CE-13394/22-06-09**  
ITEM 1.2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et unanimement résolu que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

**CE-13395/22-06-09**

ITEM 1.3

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU 2 JUIN 2022

---

ATTENDU QUE les membres du comité exécutif ont reçu, le 3 juin 2022, une copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 2 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et unanimement résolu que :

**Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 2 juin 2022 soit approuvé.**

**CE-13396/22-06-09**

ITEM 5.1

ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX – TRAVAUX DE CONVERSION DU  
GAZ R-22 AU GAZ R-717 ET MESURES ÉCOÉNERGÉTIQUES AU CENTRE  
SPORTIF SAINT-ANTOINE – BA 2018-21

---

ATTENDU QUE la Ville, par sa résolution CM-13453/19-12-17, octroyait le contrat pour les travaux de conversion du gaz R-22 au gaz R-717 et mesures écoénergétiques au centre sportif Saint-Antoine (BA 2018-21) à « Groupe MEAS inc. »;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a approuvé, par la résolution CM-13781/20-07-14, la demande de modification à l'envergure du contrat numéro 1 de l'entrepreneur « Groupe MEAS inc. » au montant de 132 155,02 \$ (taxes incluses);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a approuvé, par la résolution CM 14356/21-05-18, la demande de modification à l'envergure du contrat numéro 2 de l'entrepreneur « Groupe MEAS inc. » au montant de 10 000 \$ (taxes incluses);

ATTENDU QUE l'acceptation provisoire des travaux a été prononcée le 29 mars 2021;

ATTENDU la correspondance de la firme « GEMEL inc.» datée du 29 avril 2022, recommande l'acceptation définitive des travaux mentionnés en titre;

ATTENDU la recommandation de monsieur Alexandre Raymond, chef de Division – Réalisation du Service de l'ingénierie, et madame Mélanie Théberge, directrice du Service de l'ingénierie;

Il est proposé par : Michel Gagnon  
Et unanimement résolu que :

**L'acceptation définitive des travaux de conversion du gaz R-22 au gaz R-717 et mesures écoénergétiques au centre sportif Saint-Antoine exécutés par « Groupe MEAS inc. », dans le cadre de l'appel d'offres (BA 2018-21), soit approuvée.**

**CE-13397/22-06-09**

ITEM 5.2

**MODIFICATION À L'ENVERGURE D'UN CONTRAT N° 2 – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) » - 2020-DP-019**

---

ATTENDU QUE la Ville a octroyé le contrat de services professionnels pour la mise à jour de la démarche « Municipalité amie des aînés (MADA) » à « Mélissa Vincent, consultante, pour un montant ne pouvant excéder la somme de 24 569,50 \$, non taxable, dans le cadre de la demande de prix 2020-DP-019;

ATTENDU QU'une modification à l'envergure d'un contrat no 1 au montant de 1 839,64 \$ a été approuvée lors de la séance du conseil exécutif du 5 juillet 2021 (CE-12907/21-07-05), portant ainsi le contrat à 26 409,14 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 a ralenti le processus normal de la démarche depuis mars 2020 et 2021;

ATTENDU QUE suite aux importants changements internes dans notre gouvernance, ces demandes de présentations supplémentaires ont engendré des coûts;

ATTENDU QU'une estimation de dépassement des coûts de l'ordre de 4 311,56 \$, incluant les taxes applicables, a été déposée par notre consultante en novembre 2021;

ATTENDU QUE nous devons payer de façon diligente la consultante pour les frais encourus par la démarche conformément avec la reddition de compte qui lie la Ville de Saint-Jérôme et le Secrétariat aux aînés Direction générale des aînés et des proches aidants ministère de la Santé et des Services sociaux;

ATTENDU la recommandation de messieurs Alain Trépanier, coordonnateur au communautaire, et Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 30 mai 2022;

Il est proposé par : Michel Gagnon  
Et unanimement résolu que :

**Ce point soit retiré de l'ordre du jour et remis à une séance ultérieure.**

**CE-13398/22-06-09**

ITEM 6.1

**ADJUDICATION DE CONTRAT – BALAI RAMASSEUR HYDRAULIQUE POUR CHARGEUSE (2022-BS-087)**

---

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une mise en concurrence par le biais de la procédure de demande de prix pour l'achat d'un (1) balai ramasseur hydraulique pour chargeuse;

ATTENDU l'estimation des coûts préparée par Maude Tessier du Service des Loisirs, des sports, de la culture et du développement social avant la sélection du mode de mise en concurrence, est d'environ 28 513,80 \$, incluant les taxes;

ATTENDU QUE les soumissionnaires à qui un prix fut demandé sont les suivants :

- J.-René Lafond inc.
- Lacasse Machinerie inc.

ATTENDU QUE les offres reçues à la Division des achats et gestion de l'inventaire sont les suivantes :

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Nom du soumissionnaire	Conforme (oui ou non)	Montant soumissionné (taxes incluses)
J.-René Lafond inc.	Oui	29 663,55 \$
Lacasse Machinerie inc.	Oui	29 893,50 \$

ATTENDU le rapport de conformité des soumissions préparé par la Division des achats et de la gestion de l'inventaire;

ATTENDU la recommandation de madame Maude Tessier, chef de la Division logistique, culture et événements, et monsieur Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 19 mai 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et résolu à l'unanimité que :

- 1.- **La Ville octroie le contrat pour l'achat d'un (1) balai ramasseur hydraulique pour chargeuse à « J.-René Lafond inc. », pour un montant ne pouvant excéder la somme de 29 663,55 \$, incluant les taxes.**
- 2.- **La durée du contrat s'échelonne de l'adjudication à la livraison et l'acceptation finale du bien.**

**CE-13399/22-06-09**

ITEM 7.1

**MODIFICATION À LA RÉOLUTION CE-13355/22-05-11 – DEMANDE DE GRATUITÉ – TERRAINS DE BALLE – SAISON ESTIVALE 2022**

ATTENDU QUE le comité exécutif, par la résolution CE-13355/22-05-11, a approuvé la demande de gratuité pour les terrains de balle pour la saison estivale 2022;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de modifier la résolution CE-13355/22-05-11 afin de corriger le nom de la ligue inter-cité des BB Boomers pour l'Association de balle B.B. Boomers inc.;

ATTENDU la recommandation de messieurs Stéphane Pilon, coordonnateur à la logistique, et Mathieu Lapierre, directeur du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, datée du 18 mai 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et unanimement résolu que :

**La Ville approuve la modification de la résolution CE-13355/22-05-11 afin de corriger le nom de la ligue inter-cité des BB Boomers par l'Association de balle B.B. Boomers inc.**

**CE-13400/22-06-09**

ITEM 7.2

**RÈGLEMENT HORS COURS – 9200-2088 QUÉBEC INC. F.A.S.R.S. DUROKING CONSTRUCTION C. VILLE DE SAINT-JÉRÔME – COUR SUPÉRIEURE – DOSSIER #700-17-017046-201 – AFFAIRES JURIDIQUES : J-2020-021**

ATTENDU QUE la demande introductive d'instance déposée par 9200-2088 Québec inc. dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 700-17-01046-201;

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE les parties ont convenu d'une entente permettant de régler ces litiges hors Cour, sans admission et dans le seul but d'éviter un procès;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pascal Marchi, chef de la Division des affaires juridiques, et madame Marie-Josée Larocque, greffière et directrice du Service du greffe et des affaires juridiques, datée du 25 mai 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et unanimement résolu que :

- 1.- **La Ville approuve le règlement à intervenir avec « Duroking Construction », dans le cadre du dossier de cour #700-17-017046-201, dont la Transaction et quittance est jointe à la présente.**
- 2.- **La Ville autorise le paiement de la somme de 50 000 \$ correspondant à la franchise d'assurance à « Norton Rose Fullbright en fidéicommiss ».**
- 3.- **Le maire, ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer ladite Transaction et quittance ainsi que tout document, le cas échéant, donnant effet à la présente.**

### **CE-13401/22-06-09** ITEM 7.3

#### **DEMANDE D'ACQUISITION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU CANADA – CENTRE CORRECTIONNEL COMMUNAUTAIRE (CCC) LAFERRIÈRE – LOT 2 141 182 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

---

ATTENDU QUE Saint-Jérôme est une capitale régionale qui rayonne dans tout le Québec;

ATTENDU QUE Saint-Jérôme s'est dotée d'une zone du savoir et de la culture, dont l'accès sud est situé au coin des rues Saint-Georges et Labelle;

ATTENDU QUE Saint-Jérôme veut embellir les entrées de la ville et être accueillante pour tous ceux qui y circulent;

ATTENDU QU'une demande de démolition du centre correctionnel communautaire (CCC) Laferrière a été déposée à la Ville de Saint-Jérôme pour permettre la démolition d'un Immeuble de nature publique de détention et de réhabilitation correctionnelle à même le lot 2 141 182 du cadastre du Québec, situé au 200 à 202, rue Saint-Georges;

ATTENDU QUE le projet a été présenté au comité consultatif d'urbanisme de la séance du 4 mai 2022 et que les membres se sont montrés favorables au projet;

ATTENDU la réponse obtenue par le bureau du député de Rivière-du-Nord, Rhéal Fortin, à l'effet que « le Service correctionnel du Canada (SCC) collabore activement avec Services immobiliers, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et ses partenaires municipaux afin de procéder à la réalisation des opérations dans les meilleurs délais. »;

ATTENDU QUE la Ville est favorable à la démolition du centre correctionnel communautaire (CCC) Laferrière;

ATTENDU QUE la Ville reconnaît le programme de réutilisation du sol qui comporte la démolition d'un bâtiment construit avant l'année 1940, tributaire d'une approbation par le conseil municipal, et qui nécessitera un avis du ministère de la Culture et Communication;

ATTENDU QUE la Ville reconnaît également la nécessité de la reconstruction du centre correctionnel communautaire (CCC) Laferrière comportant une aire d'hébergement de vingt-sept (27) chambres ainsi que plusieurs espaces communs tels que cuisines, salles à manger et salons répartis sur plusieurs étages;

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE la Ville souhaiterait relocaliser le futur centre correctionnel communautaire (CCC) Laferrière sur un emplacement situé au centre-ville de Saint-Jérôme, afin de favoriser la réinsertion de ses résidents;

ATTENDU QUE la Ville souhaiterait acquérir le terrain du centre correctionnel communautaire (CCC) Laferrière, situé sur le lot 2 141 182 du cadastre du Québec, suite à sa démolition et à sa décontamination éventuelle;

ATTENDU QUE la Ville se cherche un endroit pour établir un lieu de culture et de fierté et que cet emplacement est idéal, situé stratégiquement à l'entrée du centre-ville, lieu désigné de la culture et du savoir;

ATTENDU QUE la Ville serait prête à fournir un terrain à un autre endroit à la satisfaction du ministère de la sécurité publique;

ATTENDU QUE cet endroit serait situé au à proximité des services publics, incluant les transports et les opportunités d'emploi, permettant de favoriser une réinsertion sociale;

ATTENDU la recommandation de mesdames Isabelle Samson, conseillère stratégique au développement immobilier, et Martine Éthier, directrice du Service du développement économique et de l'électrification des transports, datée du 2 juin 2022;

Il est proposé par : Jacques Bouchard  
Et unanimement résolu que :

- 1.- **La Ville de Saint-Jérôme entame des démarches auprès du ministère de la Sécurité publique fédérale pour acquérir le terrain situé au coin des rues Saint-Georges et Labelle, sur le lot 2 141 182 du cadastre du Québec.**
- 2.- **La Ville soit autorisée à entamer toutes les démarches nécessaires auprès des ministres fédéraux responsables pour donner plein effet à la présente résolution et entamer les négociations visant à rédiger une promesse d'achat sur ledit immeuble.**
- 3.- **La Ville transmette copie de la présente résolution à :**
  - **l'Honorable Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien et Lieutenant du Québec;**
  - **l'Honorable Filomena Tassi, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement;**
  - **l'Honorable Marco E. L. Mendicino, ministre de la Sécurité publique;**
  - **M. Rhéal Fortin, député de Rivière-du-Nord à la chambre des communes;**
  - **M. Youri Chassin, député de Saint-Jérôme à l'assemblée nationale;**
  - **La MRC de la Rivière-du-Nord;**
  - **La société d'histoire de la Rivière-du-Nord.**

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**CE-13402/22-06-09**

ITEM 9.1

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par : Michel Gagnon

Et unanimement résolu :

**QUE la séance soit levée.**

Le président ,

La greffière de la Ville,

---

MARC BOURCIER

---

MARIE-JOSÉE LAROCQUE

/sw



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**TENUE LE JEUDI 9 JUIN 2022 À 9 H**

**INDEX DES RÉOLUTIONS**

<b>NUMÉRO</b>	<b>ITEM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
	1.1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	196
CE-13394/22-06-09	1.2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	196
CE-13395/22-06-09	1.3	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 2 JUIN 2022	197
CE-13396/22-06-09	5.1	ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX – TRAVAUX DE CONVERSION DU GAZ R-22 AU GAZ R-717 ET MESURES ÉCOÉNERGÉTIQUES AU CENTRE SPORTIF SAINT-ANTOINE – BA 2018-21	197
CE-13397/22-06-09	5.2	MODIFICATION À L'ENVERGURE D'UN CONTRAT N° 2 – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS (MADA) » - 2020-DP-019	198
CE-13398/22-06-09	6.1	ADJUDICATION DE CONTRAT – BALAI RAMASSEUR HYDRAULIQUE POUR CHARGEUSE (2022-BS-087)	198
CE-13399/22-06-09	7.1	MODIFICATION À LA RÉOLUTION CE-13355/22-05-11 – DEMANDE DE GRATUITÉ – TERRAINS DE BALLE – SAISON ESTIVALE 2022	199
CE-13400/22-06-09	7.2	RÈGLEMENT HORS COURS – 9200-2088 QUÉBEC INC. F.A.S.R.S. DUOKING CONSTRUCTION C. VILLE DE SAINT-JÉRÔME – COUR SUPÉRIEURE – DOSSIER #700-17-017046-201 – AFFAIRES JURIDIQUES : J-2020-021	199
CE-13401/22-06-09	7.3	DEMANDE D'ACQUISITION AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU CANADA – CENTRE CORRECTIONNEL COMMUNAUTAIRE (CCC) LAFERRIÈRE – LOT 2 141 182 DU CADASTRE DU QUÉBEC	200
CE-13402/22-06-09	9.1	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	201